

La Casse de deux principales conventions collectives de la Branche des Associations Sanitaires et sociales est programmée et leur sort est lié à plusieurs titres.

Sud Santé Sociaux appelle à une journée de grève et de mobilisations le 27 juin...

CC 66/CC 51 : Ensemble on gagnera !

Les attaques des conventions collectives durent depuis longtemps. La volonté de baisser le coût du travail pour répondre aux exigences des lois essentiellement financières : Hôpital 2007, loi 2002-2 et Hôpital Patients Santé Territoire s'adressent à tous les secteurs : sanitaire, médico-social et social.

La loi de 2009 HPST n'a fait que renforcer ces obligations, ajoutant la mise en concurrence, accélérant les fusions et les regroupements. Les employeurs acceptent cette logique et même la devançant parfois.

La FEHAP rénove la CC 51 dès 2003 et recommence en 2011. Dans la CC 66 le premier projet de casse de la convention date de 2005.

Les projets se ressemblent :

- Baisse des salaires par la remise en cause de la progression à l'ancienneté ;
- Rallongement de l'évolution de carrière ;
- Individualisation des salaires avec la mise en place de critères subjectifs d'évaluation des «compétences», et une variation à la fonction exercée, au poste bien sûr attribué par l'employeur.

Ce dernier point permet de remettre en cause les diplômes, les qualifications, de justifier les « faisant fonction ».

Certains Patrons sont déjà dans la construction d'une convention collective unique de branche.

Si Sud santé Sociaux défend aussi l'idée d'une convention collective unique, en demandant en plus qu'elle soit étendue pour couvrir tous les salariés des établissements.

Son contenu n'est sûrement pas le même !

Dans la CC 51 le projet de 2003 est passé sans véritable mobilisation. En 2011, ils ont plus de mal. Plusieurs actions, plusieurs interpellations des employeurs ont eu lieu dans les régions ainsi qu'une présence importante lors de l'assemblée générale de la FEHAP le 30 mars.

Dans la CC 66 la résistance des salariés a fait échouer leur projet de puis 6 ans.

**Leur logique est identique.
Notre lutte doit être la même.**

Les salariés l'ont bien compris le 30 mars alors continuons.

Le lundi 27 juin la commission paritaire FEHAP va sceller le sort de la convention. Soit une majorité d'organisations syndicales signent le projet soit la fin des négociations est actée et l'assemblée générale du début octobre à Lyon décidera ou non de la dénonciation de la convention collective.

Même s'il y a des AG, des actions spécifiques le 14 juin sur la CC 66, nous devons être présents ensemble le 27 juin localement et devant la paritaire pour expliquer notre refus de leurs projets.

La Fédération Sud Santé Sociaux dépose un appel et un préavis de grève pour permettre aux salariés de la branche de participer aux actions. Elle appelle d'ores et déjà début octobre à un rassemblement devant l'assemblée générale de la FEHAP pour refuser le chantage à la dénonciation.

**Gagner dans la CC 51 aujourd'hui
c'est gagner demain dans la CC 66.**



Union
syndicale
Solidaires

Fédération Sud Santé-
Sociaux
"Solidaires - Unitaires -
Démocratiques"
70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS
Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67
Site internet :
www.sud-sante.org

Paris, le 31 mai 2011